

Résolution sur l'Inde: exécution de Mohammad Afzal Guru et ses implications

2013/2640(RSP) - 23/05/2013 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution sur l'Inde et l'exécution de Mohammad Afzal Guru et ses implications.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE, GUE/NGL.

Le Parlement condamne **l'exécution secrète d'Afzal Guru**, ordonnée par le gouvernement indien dans la prison de Tihar à New Delhi, le 9 février 2013, pour des faits de conspiration en lien avec l'attentat de décembre 2011 perpétré contre le Parlement indien. Le Parlement indique que cette exécution **va à l'encontre de la tendance mondiale en faveur de l'abolition de la peine capitale** (154 pays dans le monde ont aboli la peine de mort *de jure* ou *de facto*).

Dans la foulée, le Parlement réitère **son opposition de longue date à la peine de mort** dans toutes les circonstances, rappelant qu'elle constitue une violation du droit à la vie, tel que proclamé dans la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Enfin, le Parlement demande au gouvernement indien de n'approuver aucun ordre d'exécution à l'avenir et d'adopter des dispositions législatives instaurant un moratoire permanent sur les exécutions dans l'objectif d'abolir la peine de mort dans un avenir proche.